



RENTÉE SCOLAIRE

**Mobilisés pour obtenir
une troisième classe**

ÉNERGIE

**Éclairage public :
extinction nocturne
à partir de cet automne**



Chères concitoyennes et chers concitoyens,

En cette rentrée 2022, que d'incertitudes à partager après un été sans eau qui, on le sait bien, n'aura rien d'exceptionnel. Alors, ne doit-on pas entrer dans l'ère de la « sobriété » avant qu'elle ne s'impose à nous ?

Nous l'avons appliquée dès cette rentrée à nos services communaux : restriction du chauffage dans nos bâtiments, bureaux et salle de réunion, groupe scolaire (19°) également, car cette unité de chauffage alimente aussi des logements Halpades et la salle des fêtes. Extinction de l'éclairage public, d'ici fin octobre, et investissement dans le stockage d'eau pour l'entretien de nos espaces fleuris. Avec l'aide de nos conseillers départementaux Fabienne Duliège et Daniel Déplante, nous pourrons également, et d'ici la fin de l'année, changer les fenêtres de l'appartement communal de l'ancienne école et beaucoup mieux l'isoler par là même.

Il s'agit, vous l'avez compris, de contenir l'impact des hausses des coûts de l'énergie pour ne pas déséquilibrer notre budget communal, et, dans l'attente de solution politique d'accompagnement sur les coûts de l'énergie pour les collectivités, de rechercher des économies par ailleurs. C'est aussi pourquoi les décorations de Noël seront plus sobres cette année, et limitées au traditionnel sapin apprécié de tous !

Après les coûts non compensés de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires, qui viennent s'ajouter à d'autres surcoûts notamment juridiques et d'urbanisme auxquels nous sommes de plus en plus confrontés, la recherche d'économies sur notre budget de fonctionnement devient incontournable pour stabiliser nos dépenses. La vie communale ne s'arrête pas là, bien évidemment. Malgré l'insatisfaction de n'avoir pu obtenir l'ouverture attendue d'une troisième classe, nous restons attentifs au bien-être de nos écoliers, notamment dans le périscolaire. Nos personnels, Delphine Lachèvre et Laurence Mezzasalma, font preuve d'énormément d'enthousiasme et d'initiatives, pour le plus grand bonheur de nos enfants, de plus en plus nombreux à rester après l'école !

La vie sociale, nous l'espérons bien, reprendra vite avec de nouveaux élus au comité des fêtes et le retour de ces moments de convivialité tant attendus de tous. Un grand merci au passage à ceux qui ont œuvré durant cette année écoulée.

Notre commune restera agréable à vivre, c'est un engagement que j'ai souhaité : que chacun trouve plaisir à se balader, à se retrouver au rendez-vous des producteurs sur la place le jeudi, ou plus simplement en se rendant à l'école, à la bibliothèque, en mairie ou à notre commerce local.

L'occasion pour tous également de profiter pleinement du travail d'embellissement et de fleurissement réalisé par Bernard Grillet, notre jardinier, qui, j'en suis sûr, sera récompensé d'une fleur au concours des villages fleuris. Fleur qui, je n'en doute pas non plus, en appellera certainement d'autres...

Je vous laisse découvrir sur ce sujet notre dossier dans ce numéro (déjà 5 !) du Petit Héry'Son.

Très bonne lecture

Jacques ARCHINARD
Maire d'Héry-sur-Alby

La Place aux producteurs



Depuis ce printemps, la place du village a vu différents producteurs bio prendre « possession » de l'espace. Après Alain Pillet, paysan-boulangier, ce sont trois autres stands qui sont régulièrement présents le jeudi, de 16h30 à 19h (en fonction, bien sûr, de leur production) : Les Cabrioles (producteur de fromages et yaourts à base de lait de chèvre), Les Douceurs des Bauges (producteur et transformateur de fruits) et la Ferme des Héryssons (maraîcher). Tous produisent en agriculture bio et locale : Bellecombe-en-Bauges, Saint-François-de-Sales et Héry-sur-Alby.

Le Comité des fêtes renouvelé

L'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue le 7 octobre. Un nouveau bureau, entouré d'une équipe de bénévoles, y a présenté son projet. La municipalité accompagnera au mieux cette belle et indispensable association afin qu'elle puisse de nouveau porter des animations permettant de fédérer le lien social entre tous dans le village. Déjà très mobilisés, les nouveaux adhérents organisent une fête de la pomme le 23 octobre.

Octobre rose : le village solidaire de la cause



C'est une action à laquelle les élus sont très attachés et pour laquelle le CCAS d'Héry-sur-Alby s'est très fortement investi. Le dimanche 16 octobre, une marche solidaire au profit de la lutte contre le cancer du sein a été organisée sur le chemin

des Cabris. Les dons collectés ont été intégralement reversés et une petite collation a clôturé la matinée. La place du village a aussi été décorée pour l'occasion, en partie par les enfants de la garderie municipale. Notre village montre ainsi son soutien à cette cause tout le mois d'octobre en affichant la place en rose !

Une soupe au potager à l'espace Bauges



L'association Cyclamen propose un moment convivial autour d'une soupe partagée, élaborée sur place avec les légumes du jardin communal des Incroyables comestibles. Rendez-vous le dimanche 23 octobre de 9h30 à 12h, à l'espace Bauges : apportez votre bol, un petit complément à partager et votre bonne humeur !

Découvrez le travail des artisans d'art locaux



Le traditionnel marché des créateurs se déroulera le dimanche 27 novembre à la salle des fêtes, de 9h30 à 18h. Venez découvrir le travail de nos artisans d'art locaux et vous faire plaisir.

Buvette assurée par l'APE, au profit des enfants de l'école primaire.

Héry candidate au label

Notre village est en lice cette année pour le label national « Villes & villages fleuris » en s'appuyant sur le travail accompli par le jardinier municipal et celui réalisé par la municipalité depuis 2014, début de la création de nouveaux aménagements en lien avec la nature si présente à Héry-sur-Alby.



Depuis 2014, la municipalité a lancé de nouveaux aménagements en misant sur le lien avec la nature, si présente dans la commune, et sur la réappropriation de l'espace public par les habitants.

C'est l'espace Bauges, finalisé en 2016, qui a « donné le ton » : ce lieu de vie partagé est devenu plus attractif, plus fonctionnel et aussi plus naturel. « C'est un lien entre nos paysages lointains, nos pâturages et notre village », souligne le maire, Jacques Archinard.

En 2020, l'aménagement de la place du village se terminait et, là encore, de nombreux espaces ont été réservés à la végétation et au fleurissement. Quant à l'entrée nord du village, elle a été traitée dans le même esprit pour en faire un espace de loisirs mais aussi de déambulation et de contemplation. Elle fait aussi le lien avec la voie verte, circulation sécurisée

et paysagère à pied, à vélo et à cheval entre Héry et le collège d'Alby-sur-Chéran.

Un jardinier recruté au printemps 2021

« Nous sommes fiers de notre ruralité et de notre nature environnante », indique Jacques Archinard. « Dans ces nouveaux aménagements, nous n'avons eu de cesse de donner une place importante aux espaces naturels, qui attendaient d'être sublimés par le fleurissement de notre jardinier nouvellement recruté. » Au printemps 2021, Bernard Grillet, qui était précédemment jardinier à la mairie d'Alby-sur-Chéran, a en effet rejoint la commune. Il gère depuis avec passion et sensibilité l'ensemble de ces espaces verts, ainsi que le cimetière et un nouveau site paysager, le parc Peilloud.

C'est sur la base de cette action volontaire que la

Aucun produit phytosanitaire depuis dix ans



« La commune n'a plus recours aux produits phytosanitaires depuis une dizaine d'années, relève Patrick Clavel, adjoint au maire délégué aux travaux. Seules des méthodes naturelles sont employées pour entretenir les plantations. » Pour lutter contre les adventices, des engins mécaniques ou manuels sont employés (débroussailleuse à fil nylon, racle manuel, gouge...). Le désherbeur thermique est aussi utilisé, en particulier dans les zones en gravier. La pose de bâche lors des plantations vient aussi grandement aider à la lutte contre les mauvaises herbes.

La commune fait intervenir le Chantier local d'insertion du Grand Anancy, qui dispose d'un broyeur afin de traiter l'ensemble des déchets de taille issus du service technique communal. Le broyat est entièrement utilisé comme paillage dans les massifs plantés. Les copeaux ont l'avantage de garder la fraîcheur du sol et d'empêcher la pousse des adventices.

« Villes et villages fleuris »

commune a décidé d'être candidate, cette année, au label national « Villes et villages fleuris ».

Au fil des ans, la commune propose aux Hérygeois de nouvelles compositions florales, qui agrémentent parterres, jardinières et bacs posés. Le centre village fait l'objet d'une campagne soutenue de fleurissement. L'objectif est d'apporter à chaque saison sa touche de couleur et un cadre de vie agréable. Le fleurissement est adapté à chaque espace en fonction de son exposition, les espèces sont choisies en fonction de leur résistance à la sécheresse compte tenu du réchauffement climatique et la volonté d'économiser l'eau.



Bernard Grillet (ici aux côtés du maire, Jacques Archinard, et de Patrick Clavel, adjoint aux travaux) est le jardinier de la commune depuis le printemps 2021.

La gestion différenciée des espaces verts

La commune est divisée en deux secteurs pour l'entretien de ses espaces verts. Une première partie au centre bourg, avec une tonte régulière et complète effectuée toutes les deux semaines environ, étant donné que ce sont des espaces fréquentés par les habitants.

Une seconde partie plus excentrée fait l'objet d'une tonte ou d'un broyage à l'aide du broyeur à fléaux trois à quatre fois par an. Dans certains sites, des zones ne sont pas tondues de façon à permettre la germination de plantes et à conserver la présence d'insectes et petits vertébrés.

3500 BULBES PLANTÉS EN 2022

Les plantations sont essentiellement composées de plantes vivaces, d'arbustes à fleurs, de graminées et d'arbres d'alignement ou d'ombrage. En 2022, 3500 bulbes, 150 pensées, 75 myosotis, 355 plantes à massifs et 63 arbustes ont été plantés par le jardinier municipal. La commune alloue un budget d'environ 2000 € au fleurissement et à la plantation d'espaces verts. Une aide non négligeable (6000 euros) a été allouée par le Grand Annecy Agglomération dans le cadre du projet de territoire « planter 250 000 arbres d'ici 2050 ». Cette aide a permis la plantation d'une haie vive dans le parc Peilloud.



Une politique ambitieuse pour les chemins ruraux

La commune développe une politique ambitieuse dans le domaine des déplacements doux. Depuis de nombreuses années, elle permet de petites liaisons dans les hameaux, évitant ainsi de passer sur de grands axes (Pétavins, la Pesse, les Grosses pierres, les Peupliers, allée des Bauges, ancien chemin d'Héry...).



Ces chemins sont parfois carrossables dans le centre village et simples chemins de terre dans les parties plus excentrées.

« En 2020, au moment du confinement, nous avons pu constater tout l'intérêt que représentent ces sentiers », relève Julie Surreaux, conseillère municipale déléguée aux chemins ruraux. Une signalétique et une plaquette sont en projet afin de recenser tous les parcours ouverts au public.

Une voie verte reliant le village et le collège d'Alby-sur-Chéran a été achevée l'an dernier. Par ailleurs, un projet d'aménagement pour sécuriser l'entrée sud du village et l'accès au sentier «Entre Albanais et Chéran» (inscrit au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) est à l'étude.

Sécheresse exceptionnelle : des restrictions strictes cet été

Cet été a été marqué par une sécheresse exceptionnelle par sa précocité et sa durée. La préfecture a placé notre secteur du Chéran en situation d'alerte renforcée, puis de crise, entraînant des restrictions d'eau strictes pour protéger les ressources. Depuis le 7 octobre, notre secteur est revenu en niveau d'alerte renforcée grâce aux précipitations de ces dernières semaines qui ont permis au Chéran de retrouver un niveau proche de la normale. Cette hausse de la pluviométrie, couplée à l'indice d'humidité des sols, commence à avoir un impact positif sur le niveau des nappes souterraines. Toutefois, les ressources en eau potable nécessitent encore un suivi très strict afin de s'assurer que les besoins ne risquent pas de dépasser les ressources disponibles. Il convient donc de rester vigilant et les mesures de restriction des usages de l'eau doivent continuer à être respectées.

Par ailleurs, la recherche de fuites dans le réseau d'eau potable de notre commune a nécessité plusieurs coupures d'eau inopinées par le SILA (Syndicat mixte du lac d'Annecy), souvent sans consultation préalable de la municipalité, et a donné lieu à des réparations.

Économiser l'eau

La commune met tout en œuvre pour économiser l'eau. Un arrosage goutte à goutte a été installé dans la haie vive plantée au parc Peilloud. Un bassin avec une source naturelle permet l'arrosage des bacs à fleurs au hameau de Liaudy. Le choix des plantes tient aussi compte de ces préoccupations. Toutes les jardinières sont pourvues d'une réserve d'eau. Une réflexion est menée pour installer des récupérateurs d'eau de pluie sur les bâtiments publics.

Les déchets verts triés et recyclés



La commune dispose d'une plateforme pour le tri des déchets verts issus du service technique. Cet espace dédié permet de stocker les branchages avant broyage. Les déchets verts non ligneux sont mis en tas en attendant la décomposition.

La lutte contre les espèces invasives

La chenille processionnaire du pin est très présente au printemps. C'est pourquoi le maire a décidé de prendre un arrêté municipal visant à sensibiliser les propriétaires des lieux où la présence de nids a été détectée. Des flyers ont été distribués et un article publié dans la presse locale. Un foyer d'ambrosie a été détecté et a été éradiqué l'an dernier. Présente également, la renouée du Japon fait aussi l'objet d'une surveillance, avec l'intervention du SMIAC (syndicat mixte inter-départemental d'aménagement du Chéran).

Un nouvel agent communal à l'école



Ce printemps dernier, le maire, Jacques Archinard, avait souhaité réunir tout le personnel communal à l'occasion du départ à la retraite de Zahia Deparis, ainsi que les personnels ayant travaillé avec elle. Un moment de convivialité mais d'émotion aussi puisqu'il s'agissait de retracer l'ensemble de son parcours professionnel au service de nos écoliers et de souligner son engagement professionnel. L'occasion aussi d'accueillir Delphine Lachèvre, qui a intégré avec enthousiasme ses nouvelles fonctions et fait désormais équipe à l'école avec Laurence Mezzasalma.

Rentrée scolaire : mobilisés pour obtenir une 3^{ème} classe

Le mardi 30 août, les parents d'élèves de l'école d'Hery-sur-Alby, les enfants et les élus ont répondu à l'appel du maire, Jacques Archinard, afin de ma-



manifesteur leur attachement aux bonnes conditions d'enseignement à l'école communale. 52 écoliers étaient en effet attendus à cette rentrée pour deux classes et cinq niveaux.

Deux jours plus tard, l'inspectrice de la circonscription était accueillie sur place par une délégation de parents d'élèves et par le maire. Cette belle mobilisation intergénérationnelle en faveur de l'ouverture d'une troisième classe n'a malheureusement pas obtenu gain de cause. Les deux classes comptent donc deux niveaux pour l'une et trois pour la seconde. C'est une grosse charge de travail pour les institutrices que la municipalité remercie pour leur professionnalisme !

Éclairage : extinction nocturne dès l'automne



Comme nous l'avions indiqué dans notre précédent numéro, la commune mettra en place l'extinction nocturne de l'éclairage public, de 23h à 6h du matin, dès cet automne. La route départementale (RD3) fera exception, de l'entrée nord jusqu'à la route des Monts. Sur cette portion, l'éclairage sera simplement réduit de 50% pendant cette tranche horaire, pour des raisons de sécurité routière et en tenant compte du fait que les lampadaires de ce secteur, équipés de leds, sont moins énergivores. Les économies ainsi réalisées (estimées à 2300 € en 2021) permettront de remplacer les lampadaires les plus consommateurs et de participer ainsi à l'effort collectif de «sobriété énergétique».

Espace Bauges : l'aire de jeux remise en état et aux normes



Mi-juin, l'aire de jeux implantée en bas de l'espace Bauges a bénéficié d'une remise en état et aux normes : 25 m³ de copeaux spécialement adaptés ont été mis en place par l'agent des services techniques municipaux, épaulé par Ilan, son stagiaire du moment.

Le chemin de la Ferme aux Pins **est ouvert**



Après des travaux de reprise de l'assise du chemin par l'entreprise TP Semnoz au mois de juin, le chemin de la Ferme, qui relie le chemin du Mas à celui des Pins par la traversée de la RD3 au sud du village, a été laissé au repos tout l'été. En ce bel automne, notre employé communal a nettoyé et balisé le chemin de la Ferme. L'entreprise Mermillod a quant à elle élagué et débroussaillé le chemin des Pins. Il ne vous reste plus qu'à aller sur place les découvrir !

Parc Peilloud : **63 arbrisseaux plantés**



Le Grand Anney veut planter 250 000 arbres d'ici 2050 ! C'est dans ce cadre qu'une haie vive de 63 arbrisseaux, composée de 20 espèces différentes, a été plantée dans la partie sud du Parc Peilloud. Le Grand Anney a financé les plants et la commune le terreau et la plantation par les services techniques. C'est une nouvelle étape dans l'amélioration de ce bel espace, légué par Fernand Peilloud, ancien maire, à la commune. En cours d'aménagement, il a été récemment clôturé et se verra bientôt doté d'un accès sécurisé côté école et de bancs. Vous pourrez ainsi visiter sa belle plantation d'érables et y profiter d'une superbe vue sur les Bauges.

La « tombe des curés » restaurée

Entre le tilleul et l'église, la « tombe des curés » est si discrète que beaucoup d'entre nous ignorent qu'il s'agit bien d'une tombe...



Après attache auprès du diocèse, cette sépulture, appelée communément « tombe des curés », se révèle celle de trois prêtres (les abbés Viollet, Tissot et Gaime) en mémoire desquels vient d'être apposée une plaque. Elle a aussi bénéficié d'un nettoyage en profondeur et se verra bientôt parée d'une petite barrière métallique réalisée par un artisan ferronnier du village.

Journée sur les soins aux arbres fruitiers et ornementaux

L'association Cyclamen a lancé cette année des activités du jardin avec ses « Dimanche au potager ». Après un été caniculaire et éprouvant pour tous les êtres vivants, Cyclamen et le Mouvement de l'agriculture biodynamique proposent une journée «soins aux arbres fruitiers et ornementaux, préparation et utilisation de badigeon», le samedi 12 novembre de 9h à 18h. Les supports seront les arbres de la commune. La journée est gratuite, le repas partagé, chacun apporte son pique-nique et son matériel. Possibilité si vous le souhaitez de repartir avec du badigeon moyennant une participation financière libre, en le précisant lors de votre inscription. Inscription : contact@cyclamen74.org.

